

L'activité artistique est-elle une activité économique ?

En montrant comment l'art et l'économie entretiennent des relations plus étroites que les acteurs du monde économique et artistique ne pourraient le présumer, différents textes présentent l'entrepreneuriat comme une voie possible vers le développement d'un nouveau positionnement artistique.



Art et économie, une rencontre nécessaire...

Si la notion d'entrepreneuriat est assurément polysémique, il est indéniable qu'elle sous-tend avant tout une dimension économique.

Dans son article « Sur la relation entre le métier d'artiste et l'entrepreneuriat », Marc Ruyters, journaliste culturel et éditeur, distingue deux grands types de politique culturelle. Le modèle anglo-saxon, originaire des États-Unis mais aujourd'hui présent dans certains pays européens tels que la Grande-Bretagne et les Pays-Bas, est porteur d'une conception économique au sein de laquelle l'art doit se financer lui-même, « tout comme une entreprise », en conséquence de quoi il n'est pas jugé nécessaire de lui octroyer des

subsidés. En d'autres termes, chaque forme artistique - théâtre, opéra, concert, etc. - doit, pour subsister, générer suffisamment de recettes. Cette conception est néanmoins nuancée dans les faits par l'existence du mécénat, assez répandu dans ce type d'économie culturelle. L'autre tendance, le modèle européen, consiste en des pouvoirs publics interventionnistes, allant de pair avec un plus grand contrôle de l'industrie culturelle. (Image : « angelsaksichmodel »)

Marc Ruyters souligne néanmoins à quel point cette distinction tend à s'effacer dans le contexte de récession économique :

« Ce modèle [européen] atteint cependant ses limites : les pouvoirs publics doivent se résoudre à des économies radicales dans le contexte économique du modèle européen face au reste du monde, et le modèle de la subvention est de plus en plus remis en cause. Le débat n'est pas exempt de considérations idéologiques : l'idée populiste selon laquelle l'art n'est destiné qu'aux classes sociales aisées et que l'homme de la rue est écarté du temple de l'art par cette élite ne fait que gagner du terrain. Pour résumer, si le Studio 400 arrive à conquérir le monde uniquement avec des fonds privés, pourquoi l'Opéra flamand ou la Monnaie devraient-ils encore être subventionnés ? »

Le modèle interventionniste de « l'État Providence » est progressivement remis en cause ; l'actualité et les diverses mesures budgétaires prises ces derniers temps suffisent à en attester. Dans nos sociétés du tout financier, du tout marchand, n'est-il pas utile pour le monde artistique de trouver de nouvelles manières d'inscription socioéconomique, de nouveaux modes de subsistance ?

L'ouvrage pose l'hypothèse que la rencontre entre art et économie pourrait constituer une réponse à cette crise vécue actuellement par les milieux artistiques. Un changement est nécessaire, de la part des artistes et/ou des pouvoirs publics.

Ainsi, Paul Dikker, artiste plasticien néerlandais, s'exprime sur son parcours et son devenir artistique :

« Je suis sûr d'une chose. Voici presque vingt ans que je vis uniquement de mes peintures et des commandes que je décroche çà et là. La façon dont j'exerce ma profession ne pourra vraisemblablement pas perdurer ».

Suzanne Capiou, dans son article « L'artiste, entrepreneur de l'incertain » ainsi que Sarah de Heusch, Anne Dujardin et Hélène Rajabaly dans « L'artiste entrepreneur, un travailleur au projet », soulignent un autre développement propre au travail artistique : la dynamique du travail par projet. Capiou se pose la question suivante :

« Hormis celui qui est engagé pour de longues périodes par les quelques institutions culturelles publiques, l'artiste n'est-il pas devenu aujourd'hui l'artisan de son propre parcours professionnel ? ».



Les deux articles semblent répondre à cette question d'une manière relativement similaire : le parcours de l'artiste est aujourd'hui défini par une série de projets ; la plupart étant des œuvres artistiques (une représentation scénique, un album ou une exposition). La carrière de l'artiste est traversée par ces différents projets *de facto* limités dans le temps, et suppose de la part de ce dernier une gestion adéquate de l'équipe artistique, des conditions de travail et des rémunérations pour chacun de ceux-ci. Qu'il s'agisse du peintre travaillant sur une nouvelle toile, du chorégraphe mettant en espace un nouveau spectacle ou du vidéaste travaillant sur une nouvelle installation, il est nécessaire pour ces différents artistes de créer leur emploi de manière autonome, en faisant preuve d'initiative. Ces observations amènent les auteures de ces deux articles à avancer que « les porteurs de projet s'apparentent alors à de véritables auto-entrepreneurs ».

Le mode de travail propre à l'artiste, le « travail par projet », amène celui-ci à devenir une figure plus indépendante, plus « entreprenante ». Dans ce contexte, l'artiste a le choix. Soit il subit les diverses contingences socioéconomiques propres à nos sociétés contemporaines, soit il s'adapte à celles-ci. Entrepreneur par défaut, l'artiste aurait le choix entre la passivité et la prise d'initiative consciente et maîtrisée.

... mais qui ne date pas d'hier

D'aucuns considèrent artificielle, voire dangereuse, la rencontre entre art et économie. Pourtant, l'idée d'une culture fortement subventionnée par les pouvoirs publics est un développement assez récent dans l'histoire de nos sociétés. Différents auteurs s'attachent à montrer comment des figures artistiques ont adroitement mêlé réalisation d'œuvres et conscience économique au cours de l'histoire. Annick Schramme de l'Université d'Anvers mentionne par exemple les écrivains professionnels de la fin du 19^e siècle : Dumas, Balzac, Hugo ou Dickens. La contribution la plus forte dans ce sens vient de Thomas Leysen, président de la Fédération des entreprises belges, dans son texte « Culture et entrepreneuriat : une vision personnelle ». Après avoir brièvement mentionné les peintres Lucas Cranach et Albrecht Dürer, Leysen se concentre plus longuement sur la figure de Rubens :

« C'est toutefois dans la personne de Pierre-Paul Rubens que l'on rencontre à Anvers la synthèse ultime entre le génie artistique et l'entrepreneuriat créatif. Aucun autre artiste avant lui n'a su combiner d'une telle manière une maîtrise artistique et une profonde érudition avec un engagement social poussé, mais aussi l'acquisition d'une aisance matérielle considérable ».

Peintre, collectionneur d'art, intellectuel, diplomate, Rubens a réussi à prospérer aussi bien en tant qu'artiste qu'en tant qu'homme social et économique. Annick Shramme relate d'ailleurs cette anecdote intéressante : « Sur le portique de la maison de Rubens, place Wapper à Anvers, on peut lire le message adressé par Rubens à ses visiteurs : *l'économie et les arts* marchent de concert, raison pour laquelle les statues de Mercure et d'Athéna se dressent à cet endroit ».

Ces différents exemples permettent de réconcilier l'idée de l'artistique diamétralement opposé à l'économique. Bon nombre d'artistes se refusent aujourd'hui à « commercialiser » leurs œuvres, considérant que toute réflexion économique sur leur art ne pourra que l'entacher. La vision romantique de l'artiste maudit, détaché des contingences économiques, sociales et politiques, y est pour quelque chose.

Consummée au 19^e siècle, cette rupture entre art et économie a été nettement favorisée par le romantisme, période durant laquelle l'artiste pratique son art de manière de plus en plus autonome. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la politique culturelle européenne contribue à marquer davantage encore la rupture entre art et économie. La culture est vue comme l'une des prérogatives de l'État-providence. Centrés sur la production de leurs œuvres, une majorité d'artistes continuent à pratiquer leur art sans réel ancrage sociétal, en se reposant notamment sur la doctrine de « l'art pour l'art ».

Les changements récemment survenus en Occident montrent cependant qu'un changement d'attitude et de positionnement est nécessaire de la part des artistes s'ils veulent pouvoir continuer à vivre de leur art. Thomas Leysens résume cette situation avec éloquence :

« Je suis en effet convaincu qu'en ce début de 21^e siècle, la culture et l'entrepreneuriat doivent trouver de nouvelles formes de collaboration. Au cours des dernières décennies, les pouvoirs publics ont pu mettre de plus en plus de moyens financiers à la disposition du secteur de la culture. En Flandre, ces subsides ont permis une vie théâtrale riche, le développement de nouveaux

centres culturels et de nouvelles salles de concert, la renaissance de nos opéras, ainsi que la création ou la modernisation de toute une série de musées (les cathédrales de notre temps) et une foule d'investissements nécessaires à la conservation de notre patrimoine. Mais à l'heure où les États européens ploient sous le fardeau d'une dette excessive et qu'ils sont confrontés à une croissance économique plus lente que dans les années d'or, les budgets alloués à la culture devraient rester sous pression pendant une longue période encore ».



Une voie possible : l'entrepreneuriat

Différents artistes et acteurs culturels, totalement intégrés à cette dynamique du « travail par projet », expriment leur désir d'assumer des responsabilités entrepreneuriales. Viviane Vanfleteren, productrice

de films, qui a créé une S.A. pour étendre ses activités, souligne à quel point la dynamique du projet peut immobiliser l'action du producteur culturel :

« On peut travailler projet par projet mais alors, on reste petit. [...] Cette structure d'entreprise me permet de réaliser mes projets. On est bien obligé de créer une société, car seule une personne morale peut demander des subsides ».

Vincent Buss, alias DJ Prinz, commente en des termes similaires la création de son propre label de disques, sous la forme d'une SPRL :

« Autant le dire tout de suite et sans détours : la vie pépère d'antan est bel et bien finie. Il faut travailler dur, investir beaucoup de temps et d'énergie dans son projet et assumer de nombreuses responsabilités. Après le lancement de la société, j'ai un peu paniqué. Mais le fait de développer une telle structure vous donne du même coup une crédibilité accrue dans toutes sortes de domaines. Elle m'a apporté une certaine plus-value en tant qu'artiste ».

Pour Paul Dikker, artiste plasticien, l'entrepreneuriat s'est révélé être une étape importante de son développement personnel et professionnel, en apprenant la façon de « penser différemment, de penser en dehors des sentiers battus ».

La dimension financière, on l'a vu, reste taboue dans le monde artistique. L'art devra pourtant changer de cap, afin de relever les défis posés par les brusques changements économiques et politiques survenus et à venir.

L'entrepreneuriat peut-il constituer une réponse à cette nécessité ? Quels sont les éléments constitutifs de l'entrepreneuriat et comment ceux-ci peuvent-ils se fondre dans le champ culturel et artistique ?

Kevin Jacquet

Illustrations : Lisa Matthys. Reproduites ici avec l'aimable autorisation de l'artiste